



STÉPHANE WENDLINGER

Candidat à l'élection présidentielle

28
mesures

Programme Présidentiel
Pour un nouvel essor démocratique

Document navigable

Cliquer sur le carré
bleu du sommaire
pour aller à la page
de la mesure indiquée



Cliquer sur l'icône
en bas de page pour
revenir au sommaire



Cliquer sur le lien en
bas de page pour
visiter le site internet



28

STÉPHANE WENDLINGER
Candidat à l'élection présidentielle

me su res

1

Le Chèque Art et Sport

2

La Subvention AMAP Plus

3

Le Bracelet Individualisé de Protection

4

Le Grand Plan Emploi Publical

5

**Le Programme
Stratégique H2O**

6

**Le Projet
Étymologie**

7

**La Révision des
jours fériés**

8

**La Cyber-Assemblée
Populaire
Européenne**

9

**La Progressivité des
cotisations sociales**

10

**Le Ministère du
Bien-Être Animal et
de la Vie Sauvage**

11

**La Déconcentration
des Ministères Non
Régaliens**

12

**La Démocratisation
de la Représentation
Parlementaire**

13

**La Grande Loi pour les
Libertés Corporelles
et Morales**

14

**L'Ajustement de
l'Audiovisuel Public**

15

**Le Droit de Vêto
Populaire**

16

**Le Revenu de Base
Étudiant**

17

**Les Associations
Intercommunales de
Citoyenneté Economique
et de Solidarité Sociale**

18

**Le Partenariat
Privilegié
France-Turquie**

19

**L'Impôt d'Écrêtement
des Grosses
Fortunes**

20

**La Taxe Variable
sur les Nuisances
Ajoutées**

21

**Les Initiations
Collégiennes aux
Métiers Manuels**

22

**La Taxe sur les
Placements Financiers
Spéculatifs**

23

**La 36ème Heure de
Solidarité**

24

**La Réforme Scolaire
des 24**

25

**La Normalisation
Égalitaire du
Système de Retraite**

26

**La Semaine de
3, 4 ou 5 jours**

27

**La Régionalisation
Médicale et
Revalorisation Salariale
des Fonctionnaires**

28

**Le Fonds Climat
Industrie Énergie
Logement**

Clef n°1 : L'ensemble humain

Être par la conscience / Œuvrer pour la fraternité / Pratiquer l'art et le sport

Mesure n° 01

Le Chèque Art et Sport

Chaque adolescent entre 12 et 18 ans a l'obligation de pratiquer au moins un art et au moins un sport, hors temps et établissement scolaire. Il reçoit annuellement un Chèque Art et Sport de 1000 € à distribuer à des associations culturelles et sportives de son choix, sous le contrôle de ses responsables légaux et des municipalités.

- ✓ Augmentation de la conscience collective
- ✓ Meilleure intégration des adolescents dans la société
- ✓ Amélioration de la santé physique et mentale
- ✓ Limitation des incivilités et des dérives délinquantes
- ✓ Diminution de certaines dépenses sociales, de santé et de sécurité
- ✓ Dynamisation des associations et de l'économie locale
- ✓ Création de 100.000 emplois pérennes dans l'art et le sport sur tout le territoire

Budget

Coût brut estimé : 5 milliards d'euros par an (1000 € par an pour environ 5 millions d'adolescents)

Gain induit estimé : 3 milliards d'euros par an, dont :

- Réduction de dépenses sociales, de santé et de sécurité : 2 milliards d'euros par an
- Rentrées fiscales (cotisations sociales, impôts, taxes) : 1 milliard d'euros par an

Coût net estimé : 2 milliards d'euros par an

Perspectives

Extension du dispositif aux enfants entre 5 et 11 ans

Extension du dispositif dans une version non obligatoire aux jeunes entre 19 et 25 ans

Clef n°2 : Le principe féminin

Survivre par la santé / Soulager la Nature / Ressourcer l'agriculture

Mesure n° 02

La Subvention AMAP Plus

Le réseau des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et toutes les associations qui promeuvent la consommation régulière de produits issus d'une agriculture de proximité, écologiquement et socialement responsable, reçoivent une subvention totale annuelle d'un montant de 1 milliard d'euros.

- ✓ Reconquête d'espaces agricoles et naturels non pollués
- ✓ Consolidation et développement d'une agriculture plus traditionnelle, à taille humaine, écologiquement et socialement responsable
- ✓ 50.000 exploitations labellisées « Agriculture Paysanne »
- ✓ Création de 20.000 emplois agricoles
- ✓ Alimentation plus saine et plus locale
- ✓ Diminution de certaines dépenses de santé liées à la pollution et à la malbouffe
- ✓ Limitation des coûts financiers et environnementaux de transport et d'emballage
- ✓ Rétablissement des variétés rustiques de plantations et de cheptels
- ✓ Responsabilisation des citoyens vis-à-vis de leur environnement
- ✓ Libéralisation du marché des semences naturelles

Budget

Coût brut : 1 milliard d'euros par an

Gain induit estimé : 300 millions d'euros par an, dont :

- Rentrées fiscales (cotisations sociales, impôts, taxes) : 200 millions d'euros par an
- Réduction de certaines dépenses de santé : 100 millions d'euros par an

Coût net estimé : 700 millions d'euros par an

Perspective

Autonomie nationale en produits bio

Clef n°3 : Le principe masculin

Survivre par la sécurité / S'appuyer sur la technique / Individualiser la protection

Mesure n° 03

Le Bracelet Individualisé de Protection

Toute personne qui le souhaite reçoit gratuitement un Bracelet Individualisé de Protection, dont la première fonctionnalité est de donner une alerte instantanée et précise en cas de problème. Lorsqu'il est allumé, le Bracelet permet une télésurveillance ciblée sur la personne grâce à la géolocalisation et à l'intelligence artificielle. Tout délinquant condamné porte obligatoirement une autre version du Bracelet pendant une durée déterminée par la loi selon la gravité du délit, directement ou à sa sortie de prison. Cette version permet aux forces de l'ordre de contrôler à distance le respect de certaines obligations imposées à la personne condamnée.

- ✓ Modernisation de la doctrine de sécurité
- ✓ Maîtrise par chaque citoyen de son niveau de télésurveillance
- ✓ Intervention rapide des forces de l'ordre en cas de problème
- ✓ Facilitation des enquêtes en cas de problème
- ✓ Respect par tous les délinquants d'une période de probation contrôlée
- ✓ Réduction de la récidive, donc de la délinquance
- ✓ Impulsion forte pour une nouvelle filière industrielle et technologique en France
- ✓ Création de 5.000 emplois (informatique, industrie, sécurité)

Budget

Coût brut estimé : 2 milliards d'euros (investissement) + 500 millions par an (maintenance) dont :

- Développement du Bracelet : 1 milliard d'euros
- Production du Bracelet : 1 milliard d'euros

Gain induit estimé : 500 millions d'euros par an (réduction de la délinquance)

Coût net estimé : 2 milliards d'euros

Perspective

Contrôle citoyen sur le développement et l'utilisation des caméras de télésurveillance

Clef n°4 : La dimension géographique

Vivre par l'activité / Revitaliser le territoire / Rééquilibrer le peuplement

Mesure n° 04

Le Grand Plan Emploi Publical

L'emploi publical est un emploi transitoire rémunéré par l'État à hauteur du SMIC. Il est géré par les collectivités locales qui définissent les activités accessibles à l'employé publical (assistance administrative, entretien des espaces, soutien social, etc.) et l'accompagnent un jour par semaine pour de la formation et la recherche d'un emploi classique privé ou public. Dans un premier temps, les emplois publics sont destinés, par tirage au sort, aux chômeurs de longue durée issus des grandes agglomérations urbaines à destination des communes rurales et petites villes désertifiées. Dans un second temps, les emplois publics pourront être attribués à des chômeurs locaux sur tout le territoire. Un objectif de 1 million d'emplois publics est fixé, pour un coût brut annuel de 25 milliards d'euros.

- ✓ Harmonisation, généralisation et lisibilité de tous les systèmes d'emplois aidés (RSA, « un jeune une solution », territoires zéro chômeurs de longue durée, etc.)
- ✓ Revitalisation de communes rurales et petites villes par des nouveaux habitants actifs
- ✓ Réalisation de travaux d'assistance, d'entretien, de soutien aujourd'hui délaissés
- ✓ Utilisation et rénovation de logements vacants dans les communes rurales et les petites villes
- ✓ Détente du marché immobilier dans les grandes villes
- ✓ Réduction importante du chômage et formation des adultes aux métiers d'avenir
- ✓ Relance économique vertueuse par l'activité et le travail

Budget

Coût brut : 25 milliards d'euros par an (25.000 € par emploi publical)

Gain induit estimé : 10 milliards d'euros par an (réduction du chômage, taxes, consommation)

Coût net estimé : 15 milliards d'euros par an

Perspective

Droit au travail pour tous les citoyens après un an de chômage

Clef n°5 : La dimension historique

Vivre par le développement / S'avancer en mer / Profiter de l'eau

Mesure n° 05

Le Programme Stratégique H₂O

10 milliards d'euros sont investis dans le développement des techniques liées à l'eau dont 5 milliards dans la recherche et 5 milliards dans la production d'équipements civils et militaires.

- ✓ Valorisation accrue du domaine maritime, des côtes et du réseau hydrographique français
- ✓ Protection renforcée de la faune et de la flore aquatique
- ✓ Progrès technique et sanitaire basé sur les ressources maritimes, comme les algues
- ✓ Utilisation de sources d'énergie propres : eau, force de gravité, hydrogène
- ✓ Amélioration environnementale des méthodes de pêche et de navigation
- ✓ Promotion d'un tourisme côtier, doux, sportif et écologique
- ✓ Anticipation de la montée des eaux et du réchauffement climatique
- ✓ Extension du réseau fluvial pour le transport de marchandises et de voyageurs
- ✓ Renforcement de la Marine nationale

Budget

Coût brut : 10 milliards d'euros, dont

- Recherche : 5 milliards
- Équipements civils et militaires : 5 milliards

Gain induit estimé : 2 milliards d'euros (taxes, stimulation économique)

Coût net estimé : 8 milliards d'euros

Perspective

Plan mondial de protection des mers et d'alimentation en eau potable

Clef n° 6 : La dimension culturelle

Vivre par l'échange / Renforcer la cohésion / Chérir la langue française

Mesure n° 06

Le Projet Étymologie

L'étymologie, science de la construction historique des mots et des expressions de la langue française, est enseignée de l'école primaire au lycée.

- ✓ Reconquête du respect de l'orthographe et de la grammaire, de la langue en général
- ✓ Conscientisation de l'importance culturelle de la langue française et de la francophonie
- ✓ Ouverture sur l'histoire, la géographie, la sociologie, la poésie
- ✓ Valorisation du latin, du grec, des langues étrangères, de la linguistique
- ✓ Repérage intellectuel dans l'espace et le temps
- ✓ Amélioration de la cohésion nationale
- ✓ Renforcement de l'enseignement de la langue française écrite et orale
- ✓ Création de 1000 postes de professeurs de français

Budget

Coût brut : 40 millions d'euros par an (recrutement de professeurs de français)

Perspectives

Limitation de l'utilisation des anglicismes en français
Création d'une Cyber-Assemblée Populaire Francophone

Clef n°7 : L'axe philosophique

Penser par l'autonomie / Accroître la responsabilité / Réaffirmer la laïcité

Mesure n° 07

La Révision des Jours Fériés

L'Église catholique cède trois jours fériés. L'un est réattribué à une fête musulmane, un autre à une fête juive, le troisième à une Fête de la Nature ayant lieu tous les 22 juin.

- ✓ Manifestation de la laïcité comme vecteur positif d'unité nationale
- ✓ Action bienfaitrice, partageuse et responsable de la part de la communauté chrétienne
- ✓ Réaffirmation de l'appartenance des musulmans et des juifs à la communauté nationale
- ✓ Apaisement des tensions identitaires
- ✓ Symbolisation forte de l'engagement pour la préservation de la Nature
- ✓ Réconciliation nationale autour de la Musique et de la Nature

Perspective

Résolution sereine des questions de laïcité et de pratiques religieuses

Clef n° 8 : L'axe institutionnel

Penser par la démocratie / Restaurer la confiance / Populariser l'Union Européenne

Mesure n° 08

La Cyber-Assemblée Populaire Européenne

L'État finance la création d'une plateforme numérique sécurisée qui met en relation tous les citoyens européens de plus de 16 ans. Ils peuvent y voter pour avis consultatif et y élaborer des projets politiques communs.

- ✓ Promotion et facilitation de la mise en œuvre de l'Initiative Citoyenne Européenne déjà prévue dans les traités
- ✓ Organisation aisée de référendums consultatifs européens
- ✓ Amélioration de la connaissance réciproque des peuples européens
- ✓ Contribution à l'émergence d'une opinion publique européenne
- ✓ Réalisation de projets politiques européens transnationaux, comme des partis politiques
- ✓ Expérimentation de démocratie directe numérique à l'échelle continentale
- ✓ Impulsion majeure pour le développement des technologies numériques européennes

Budget

Coût : 10 millions d'euros par an (d'autres pays de l'UE pourront augmenter le financement et participer à l'élaboration de la C.A.P.E.)

Perspectives

Référendums décisionnels européens
Cyber-Assemblée Populaire Mondiale sous l'égide de l'ONU

Clef n°9 : L'axe économique

Penser par le partage / Assurer la dignité / Récompenser le travail

Mesure n° 09

La Progressivité des Cotisations Sociales

Les cotisations sociales sur les salaires et autres revenus, actuellement pour la plupart proportionnelles (taux fixes) sont rendues progressives selon une courbe exponentielle : les charges salariales et patronales sur les rémunérations les plus basses sont réduites et compensées par une hausse de ces charges sur les plus hautes rémunérations.

- ✓ Péréquation des rémunérations : hausse des plus basses rémunérations contre baisse des plus hautes rémunérations
- ✓ Péréquation des charges : baisse des charges sur les bas salaires contre hausse des charges sur les plus hauts salaires
- ✓ Valorisation du travail par rapport aux revenus d'assistance
- ✓ Amélioration de la compétitivité des entreprises de main-d'œuvre
- ✓ Modération des rémunérations indécemment élevées
- ✓ Resserrement de l'échelle des rémunérations
- ✓ Consolidation du financement de la Sécurité Sociale

Perspective

Adaptabilité automatique des charges selon l'évolution économique, sanitaire et démographique

Clef n°10 : L'axe éthique

Penser par l'empathie / Rechercher l'harmonie / Respecter l'animal

Mesure n° 10

Le Ministère du Bien-Être Animal et de la Vie Sauvage

Un Ministère du Bien-Être Animal et de la Vie Sauvage de plein exercice est créé et doté d'un budget de 1 milliard d'euros par an. Il financera notamment un corps d'inspection du bien-être animal et la réalisation de véritables sanctuaires de la vie sauvage.

- ✓ Affirmation claire de l'importance d'un meilleur traitement réservé aux animaux d'élevage et aux animaux sauvages
- ✓ Contrôle réel des bonnes pratiques d'élevage et d'abattage par un corps d'inspection du bien-être animal
- ✓ Préservation réelle de la biodiversité par la réalisation de sanctuaires de la vie sauvage, éventuellement clôturés, activement surveillés, et réservés aux activités humaines douces comme la randonnée, la photographie ou les études scientifiques
- ✓ Réforme concertée de la législation de la chasse pour une meilleure protection de la vie sauvage, du droit de propriété et du droit de sécurité
- ✓ Création de 10.000 emplois publics (inspecteurs, gardes)

Budget

Coût : 1 milliard d'euros par an

- 500 millions d'euros de fonctionnement
- 500 millions d'euros d'investissement

Perspective

Evolution des pratiques culturelles autour des animaux

Clef n°11 : Le pouvoir exécutif

Choisir par la légitimité / Assumer la Constitution / Déparisianiser l'État

Mesure n° 11

La Déconcentration des Ministères Non Régaliens

Chaque région se voit attribuer un ministère non régalien (ni Intérieur, ni Armées, ni Affaires étrangères, ni Justice). La construction du ministère délocalisé est financée par la vente du bâtiment parisien libéré et se fait dans un des départements les moins peuplés de la région concernée.

- ✓ Symbolisation forte du rééquilibrage du pouvoir exécutif vers les provinces
- ✓ Immersion des ministères dans le secteur économique, social ou culturel dont ils sont responsables
- ✓ Rapprochement entre citoyens et décisions étatiques
- ✓ Dynamisation économique et sociale forte d'une dizaine de territoires en difficulté
- ✓ Modernisation et adaptation des bâtiments ministériels

Budget

Coût estimé : 100 millions d'euros (installation d'une dizaine de ministères en province)

Gain estimé : 100 millions d'euros (vente des bâtiments ministériels parisiens)

Perspective

Participation directe des collectivités territoriales aux décisions étatiques

Clef n° 12 : Le pouvoir législatif

Choisir par la représentativité / Simplifier les lois / Moderniser le système électoral

Mesure n° 12

La Démocratisation de la Représentation Parlementaire

Les députés, dont le nombre est ramené à 400, sont élus à la proportionnelle sur des listes régionales. Les sénateurs sont élus au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans dans un scrutin départemental binominal paritaire (dont un ou une maire) à un tour : les deux couples candidats arrivés en tête dans chaque département sont élus.

- ✓ Amélioration importante de la représentativité des membres de l'Assemblée Nationale
- ✓ Parité exacte femme/homme à l'Assemblée Nationale et au Sénat
- ✓ Concentration totale des députés sur leur tâche législative et non sur leur circonscription
- ✓ Réduction des frais de fonctionnement de l'Assemblée Nationale
- ✓ Accélération de la simplification des lois et de la réduction de leur nombre
- ✓ Limitation des débats caricaturaux et des lois de circonstances par la nécessité de rechercher des coalitions
- ✓ Rééquilibrage naturel du pouvoir en faveur de l'Assemblée Nationale par rapport à la Présidence de la République et au Gouvernement
- ✓ Lisibilité accrue du rôle du Sénat comme représentation des départements
- ✓ Responsabilisation des membres du Sénat comme interlocuteurs privilégiés des citoyens

Perspectives

Concomitance de l'élection présidentielle, des élections législatives et sénatoriales

Concomitance des élections municipales, départementales et régionales (tous les mandats ramenés à cinq ans), trois ans après les élections nationales

Clef n°13 : Le pouvoir judiciaire

Choisir par l'équité / Délester la chaîne judiciaire / Actualiser le droit

Mesure n° 13

La Grande Loi pour les Libertés Corporelles et Morales

Le commerce des produits cannabiques est légalisé (production déclarée et contrôlée, commerce libre dans des boutiques dédiées, ivresse publique réprimée). L'usage des drogues est dépénalisé (la production et le commerce des drogues dures restent interdits). Le travail sexuel est reconnu (il ouvre les mêmes droits que les autres professions, notamment la Sécurité sociale ; il ne peut être pratiqué que sous forme d'entreprise individuelle). La gestation pour autrui est autorisée (les tarifs et les contrats sont encadrés). Le recours à l'euthanasie est permis (les individus conscients en font le choix écrit, sinon l'entourage et un collègue médical peuvent le proposer). Les tests ADN sont libéralisés (notamment pour la généalogie génétique). Les médecines douces sont homologuées (remboursées par la Sécurité sociale).

- ✓ Fin de l'hypocrisie et de l'infantilisation à propos de nombreuses pratiques répandues, en réalité souvent tolérées malgré leur interdiction, et déjà autorisées dans de nombreux pays
- ✓ Réduction significative du nombre de procédures de police et de justice
- ✓ Retour dans la légalité sociale et économique de nombreux citoyens et quartiers
- ✓ Protection sanitaire et physique des personnes renforcée
- ✓ Gain important pour les finances publiques

Budget

Gain estimé : 3 milliards d'euros (taxes, cotisations sociales et impôts liés à la légalisation des travailleurs et des marchés)

Perspective

Renforcement de la prévention des conduites à risques

Clef n°14 : Le pouvoir médiatique

Choisir par l'objectivité / Rasséréner l'information / Ouvrir à l'international

Mesure n° 14

L'Ajustement de l'Audiovisuel Public

Une chaîne publique d'information européenne en continu est créée et diffusée sur le canal 14 de la TNT (à la place de France 4). Une chaîne publique d'information mondiale en continu est créée et diffusée sur le canal 19 de la TNT (à la place de CultureBox / France Ô).

- ✓ Ouverture internationale de l'information diffusée au plus grand nombre
- ✓ Relativisation de l'actualité franco-française
- ✓ Capacité accrue de prendre exemple sur les situations étrangères
- ✓ Amélioration de la conscience européenne et planétaire
- ✓ Mission d'information objective du service public renforcée et élargie
- ✓ Partenariats dynamiques avec des médias étrangers et des chaînes existantes
- ✓ Recentrage du reste de l'audiovisuel public sur des programmes nationaux, régionaux et éducatifs

Perspective

Mise en place d'un partenariat fort de l'Audiovisuel Public avec l'Education Nationale

Clef n° 15 : Le pouvoir citoyen

Choisir par la sensibilité / Entendre l'opinion / Utiliser le référendum

Mesure n° 15

Le Droit de Vêto Populaire

Un référendum d'initiative citoyenne suspensif est organisé si 5% du corps électoral signe pour cela. Il permet de suspendre une loi avant son entrée en application puis de l'annuler si le référendum tranche en ce sens. Il ne peut concerner que des lois qui n'ont pas été annoncées préalablement dans le programme électoral de la majorité au pouvoir, ou qui ne répondent pas à une situation de crise ou d'urgence.

- ✓ Porte de sortie démocratique et apaisée de la révolte populaire contre une mesure particulièrement mal perçue
- ✓ Limitation de conflits sociaux et politiques interminables
- ✓ Expérimentation du Référendum d'Initiative Citoyenne
- ✓ Restauration du fait majoritaire
- ✓ Responsabilisation du corps électoral, du Gouvernement et des parlementaires

Perspectives

Élargissement du champ référendaire

Extension du Référendum d'Initiative Citoyenne

Clef n° 16 : La pression ethnico-religieuse

Résister par l'intelligence / Combattre les obscurantismes / Encourager le savoir

Mesure n° 16

Le Revenu de Base Étudiant

Tous les étudiants reçoivent une allocation de 500 € par mois, sans condition de ressources mais avec des conditions d'assiduité, de travail et de réussite.

- ✓ Éradication de la grande précarité chez les étudiants
- ✓ Accroissement de l'indépendance des étudiants par rapport à leur milieu d'origine
- ✓ Soulagement des familles qui ont la charge financière des études
- ✓ Limitation de l'échec dans les études, notamment en première année
- ✓ Encouragement aux études, notamment les études longues
- ✓ Attraction des campus français pour les étudiants étrangers
- ✓ Stimulation économique (consommation, création d'entreprises)

Budget

Coût brut estimé : 15 milliards d'euros par an (6000 € par an pour environ 2,5 millions d'étudiants)

Gain induit estimé : 3 milliards d'euros (retrées fiscales, impact économique)

Coût net estimé : 12 milliards d'euros

Perspective

Revenu de Base Lycéen

Clef n° 17 : La pression intello-dirigeante

Résister par l'expérience / Aplanir les hiérarchies / Valoriser l'initiative locale

Mesure n° 17

Les Associations Intercommunales de Citoyenneté Économique et de Solidarité Sociale

Dans chaque communauté de communes, une Association Intercommunale de Citoyenneté Économique et de Solidarité Sociale regroupe les acteurs économiques et sociaux, les élus et tous les citoyens de bonne volonté. Elle imagine et propose des solutions originales dans tous les domaines : entrepreneuriat, économie locale et circulaire, environnement, transport, énergie, sport, handicap, culture. Un petit budget de fonctionnement est assuré par la communauté de communes. Les projets sont financés par les investisseurs privés et publics locaux, les particuliers étant encouragés à y contribuer grâce à une garantie financière de l'État. Les créations d'entreprises coopératives sont privilégiées.

- ✓ Concrétisation d'une forme souple de démocratie participative
- ✓ Participation aisée des entreprises, des associations et des citoyens à des projets constructifs
- ✓ Créativité locale renforcée par rapport à la technostructure nationale et aux enjeux politiques
- ✓ Simplification et débureaucratization des initiatives et des procédures
- ✓ Encouragement à la création d'entreprises, en particulier de coopératives

Budget

Coût brut estimé : négligeable

Gain induit estimé : 1 milliard d'euros (impact économique)

Perspective

Création d'un nouveau statut d'entreprise locale, solidaire et écoresponsable

Clef n° 18 : La pression militaro-industrielle

Résister par la coopération / Limiter les conflits / Rénover la diplomatie

Mesure n° 18

Le Partenariat Privilégié France-Turquie

La France relance son ancienne alliance avec la Turquie. Elle développe des partenariats culturels, économiques et stratégiques avec ce pays. Elle vise la stabilité et le développement autour de la Méditerranée et en Afrique.

- ✓ Restauration d'une alliance pleine de sens, qui remonte à la Renaissance
- ✓ Dépassement des postures politiciennes dommageables pour un véritable dialogue civilisationnel
- ✓ Échange égalitaire entre deux pays de taille comparable et d'histoire similaire
- ✓ Apaisement de vaines tensions géopolitiques autour de la Méditerranée et en Afrique
- ✓ Développement du pourtour méditerranéen et de l'Afrique
- ✓ Accroissement des échanges économiques avec le Moyen-Orient et l'Eurasie
- ✓ Amélioration de la gestion des migrations vers l'Europe
- ✓ Protection écologique renforcée de la mer Méditerranée

Perspective

Partenariat de développement euroméditerranéen

Clef n°19 : La pression capitalo-financière

Résister par la redistribution / Réduire les inégalités / Écrêter la richesse

Mesure n° 19

L'impôt d'Écrêtement des Grosses Fortunes

Un impôt annuel progressif de 2 à 5% sur les patrimoines supérieurs à 1 million d'euros est instauré. La résidence principale n'est pas exonérée mais le paiement de l'impôt la concernant peut être reporté, si besoin jusqu'au moment de sa vente ou de sa transmission aux héritiers. De même pour les parts d'une entreprise que la personne millionnaire aurait elle-même créée. Le rendement de l'Impôt d'Écrêtement des Grosses Fortunes devrait être d'environ 50 milliards d'euros par an.

- ✓ Contribution normale, claire et valorisante des citoyens les plus riches à la solidarité nationale
- ✓ Financement d'un budget de relance grâce à l'emploi des chômeurs de longue durée dans les petites villes et les zones rurales et grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat, en particulier celui des jeunes
- ✓ Lutte étatique résolue contre les excès du capitalisme qui créent des distorsions problématiques de la concurrence libérale entre les très riches acteurs économiques et les autres
- ✓ Régulation souple du marché immobilier

Budget

Recette estimée : 50 milliards d'euros par an à moyen terme, selon le barème de taux suivant :

- 2% pour les fortunes de 1 million d'euros à 10 millions d'euros
- 3% pour la tranche de 10 millions d'euros à 100 millions d'euros
- 4% pour la tranche de 100 millions d'euros à 1 milliard d'euros
- 5% pour la tranche au-delà de 1 milliard d'euros

Perspective

Impôt d'écèlement des actifs spéculatifs des grosses entreprises

Clef n°20 : La pression chimico-consumériste

Résister par la sobriété / Diminuer les nuisances / Inciter à la consommation vertueuse

Mesure n° 20

La Taxe Variable sur les Nuisances Ajoutées

La TVA est divisée en deux parties égales : une moitié qui devient la Nouvelle TVA (NTVA) et une moitié qui devient la Taxe Variable sur les Nuisances Ajoutées (TVNA). Au départ, le montant NTVA+TVNA est donc égal au montant de la TVA actuelle. Ensuite, progressivement, tous les producteurs, artisans et commerçants obtiennent de la part d'organismes de certification un taux de TVNA entre 100% et 0% du montant dû de NTVA. Ce taux dépend du degré d'écocitoyenneté des produits et des procédés de fabrication

- ✓ Avantage fort à la réduction des nuisances par les entreprises : plus une entreprise est vertueuse en matière écologique, plus elle fait des économies, jusqu'à réduire possiblement sa TVA de moitié par rapport à aujourd'hui
- ✓ Incitation à l'achat de produits écoresponsables par les consommateurs grâce à la baisse des prix de ces produits induite par la TVNA
- ✓ Définition par la loi de 10 critères d'écocitoyenneté des entreprises et des produits tenant compte de l'impact environnemental sur l'air, l'eau et les sols, la pollution sonore et visuelle, les sources d'énergie, le niveau de recyclage, les distances de transport, le bien-être animal et la santé des travailleurs
- ✓ Lutte efficace contre la tendance inflationniste

Budget

Coût estimé : 30 milliards d'euros par an à moyen terme

Perspective

Hausse des taux de NTVA (à long terme)

Clef n° 21 : La pression techno-numérique

Résister par la simplicité / Modérer les cyberaddictions / Promouvoir les métiers manuels

Mesure n° 21

Les Initiations Collégiennes aux Métiers Manuels

De grands véhicules aménagés et équipés (bus ou camions) sillonnent les départements au cours de l'année scolaire et s'arrêtent quelques jours dans chaque collège. Par petits groupes, les collégiens peuvent y découvrir par la pratique, de nombreux métiers manuels lors de séances encadrées par des professionnels qui ont obtenu un brevet d'État à cet effet. Les Chambres des Métiers départementales peuvent y être associées.

- ✓ Rediffusion de la culture manuelle chez les adolescents avec sécurité, souplesse et praticité
- ✓ Promotion des métiers manuels et techniques chez les adolescents
- ✓ Valorisation des lycées professionnels
- ✓ Ouverture des jeunes vers des gestes hors du champ numérique
- ✓ Création de 1000 emplois d'intervenants

Budget

Coût estimé : 200 millions d'euros par an (1000 véhicules aménagés et 1000 emplois d'intervenants)

Perspective

Valorisation des métiers d'art

Clef n°22 : Le levier budgétaire

Construire par la contribution / Couvrir les dépenses / Imposer l'épargne spéculative

Mesure n° 22

La Taxe sur les Placements Financiers Spéculatifs

Les placements financiers spéculatifs (assurance-vie, actions, fonds communs de placement, etc.) sont imposés chaque année à hauteur de 1%. Le rendement de la Taxe sur les Placements Financiers Spéculatifs devrait être d'environ 30 milliards par an.

- ✓ Consolidation du budget par un impôt à fort rendement
- ✓ Imposition à très faible taux sur des placements peu utiles à l'économie
- ✓ Impact social très limité de ce nouvel impôt visant des acteurs économiques privilégiés
- ✓ Préservation de l'épargne populaire sur livret
- ✓ Incitation aux placements financiers productifs
- ✓ Modération de l'économie-casino

Budget

Gain estimé : 30 milliards d'euros en 2023 puis diminution progressive (fléchage de l'épargne vers d'autres placements) estimée à -2 milliards par année :

- 28 milliards d'euros en 2024
- 26 milliards d'euros en 2025
- 24 milliards d'euros en 2026

Perspective

Taxation internationale des transactions financières

Clef n°23 : Le levier solidaire

Construire par la participation / Accompagner le handicap / Donner de son temps

Mesure n° 23

La 36ème Heure de Solidarité

La durée de la semaine de travail passe de 35 à 36 heures. La rémunération liée à cette heure complémentaire est versée à un fonds de solidarité pour l'amélioration de la prise en charge des personnes dépendantes handicapées ou âgées. La Journée de Solidarité annuelle qui existe depuis 2004, initialement fixée au Lundi de Pentecôte, est supprimée. La 36ème Heure de Solidarité rapporte à la collectivité environ 10 milliards d'euros par an.

- ✓ Participation collective et sans nouvel impôt à la solidarité nationale
- ✓ Amélioration importante de la prise en charge du handicap et de la vieillesse
- ✓ Financement renforcé des maisons de retraite et des centres spécialisés
- ✓ Accompagnement facilité du maintien à domicile pour les personnes âgées
- ✓ Soutien financier aux aidants familiaux d'enfants et d'adultes lourdement handicapés
- ✓ Création de 10.000 emplois dans le secteur de l'aide aux personnes

Budget

Gain estimé : 10 milliards d'euros par an

Coût estimé : 10 milliards d'euros par an

Perspective

Garantie de revenu égal au SMIC pour les personnes handicapées

Clef n°24 : Le levier scolaire

Construire par l'éducation / Renouveler le système éducatif / Rationaliser l'organisation

Mesure n° 24

La Réforme Scolaire des 24

De la maternelle au lycée, sur tout le territoire, le nombre d'élèves par classe est limité à 24 et le nombre d'heures de cours hebdomadaires est limité à 24. Dans le secondaire, deux « heures de cours » (c'est-à-dire en temps effectif environ deux fois 45 minutes) sont remplacées par 1 heure et demie effective. Les élèves ont six heures de cours dans la journée, soit deux séances d'une heure et demie par demi-journées séparées par une vraie pause d'une demi-heure. Chaque jour, la deuxième séance de l'après-midi est réservée à l'accompagnement personnalisé (devoirs, soutien, approfondissement, orientation, projets). Il n'y a plus de cours le mercredi qui est destiné aux activités sportives et culturelles obligatoires hors établissements. Les programmes sont revus pour pouvoir être tenus dans le temps imparti.

- ✓ Amélioration des conditions de travail des élèves et des professeurs
- ✓ Rationalisation et humanisation des rythmes journaliers des élèves et des professeurs
- ✓ Libération du mercredi pour en faire une journée citoyenne pour toutes les familles
- ✓ Simplification et égalisation des emplois du temps des élèves et des professeurs
- ✓ Accompagnement personnalisé renforcé pour tous les élèves
- ✓ Gestion réaliste du temps scolaire et des programmes
- ✓ Création de 1000 postes de professeurs
- ✓ Agrandissement et modernisation des locaux

Budget

Coût estimé : 500 millions d'euros par an (embauche de professeurs et aménagement des locaux)

Perspective

Remise en ordre du lycée général et du baccalauréat

Clef n° 25 : Le levier social

Construire par la sérénité / Sécuriser les parcours / Conforter le troisième âge

Mesure n° 25

La Normalisation Égalitaire du Système de Retraite

Chaque individu, quel que soit son parcours de vie précédent, c'est-à-dire quel que soit son nombre de trimestres travaillés, reçoit du système public par répartition, une pension égale au SMIC à partir de 65 ans. Une retraite complémentaire privée ou publique par capitalisation est possible grâce à des cotisations supplémentaires volontaires. Entre 56 ans et 64 ans, tout le monde pourra choisir de continuer à travailler à temps plein ou de bénéficier d'une cessation progressive d'activité (CPA) pour adapter sa quantité de travail à la pénibilité physique ou psychologique ressentie avec un mécanisme de compensation salariale.

- ✓ Clarification et homogénéisation du système de retraite public par répartition
- ✓ Égalité de tous les citoyens au moment de la retraite
- ✓ Responsabilisation de tous les citoyens avec des retraites complémentaires optionnelles par capitalisation
- ✓ Autonomie de tous les travailleurs dans l'appréciation de la pénibilité grâce à l'accès pour tous à la Cessation Progressive d'Activité (CPA) entre 56 ans et 64 ans : selon le nombre d'années entre l'âge du travailleur et 65 ans, un temps partiel entre 90% du temps et 10% du temps est accordé de droit sur demande, le salaire partiel étant complété par le système entre 10% et 90% du SMIC. Par exemple, à 59 ans, il reste six ans pour atteindre 65 ans, on peut travailler au minimum 60% du temps en recevant un complément salarial de 40% du SMIC. À 63 ans, on peut travailler jusqu'à seulement 20% du temps et recevoir 80% du SMIC.
- ✓ Financement de la transition entre ancien et nouveau système de retraite assuré par le Fonds de Réserve des Retraites abondé par les retraites complémentaires facultatives

Perspective

Adaptation continue des cotisations retraite selon la pyramide des âges

Clef n°26 : Le levier sociétal

Construire par le bien-être / Élargir les choix / Fluidifier la société

Mesure n° 26

La Semaine de 3, 4 ou 5 jours

Toutes les entreprises et tous les services publics doivent présenter un plan de transformation de la semaine de travail visant à privilégier la semaine de quatre jours travaillés : lundi, mardi, jeudi, vendredi, ce qui correspond aux jours où les élèves sont scolarisés dans la Réforme Scolaire des 24 (mesure n°24). Cette semaine de quatre jours est éventuellement complétée par une semaine de trois jours pour d'autres travailleurs : mercredi, samedi, dimanche, le travail du dimanche étant payé double. D'autres fonctionnements restent possibles : semaine de cinq jours, quatre jours du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi, trois jours du samedi au lundi.

- ✓ Gain d'au moins une journée libre pour la plupart des salariés
- ✓ Promotion du Mercredi Citoyen, une journée d'accès partagé aux arts et aux sports par les enfants et les parents
- ✓ Complémentarité des rythmes de travail (4 jours pour certains + 3 jours dont le dimanche pour d'autres) développant une société plus active et plus fluide
- ✓ Facilitation du fonctionnement en 7 jours sur 7 dans certains services publics et certains domaines d'activité (tourisme, hôtellerie-restauration)

Perspective

Développement du temps de travail choisi sur l'année

Clef n°27 : Le levier administratif

Construire par la proximité / Requinquer les fonctionnaires / Responsabiliser les acteurs locaux

Mesure n° 27

La Régionalisation Médicale et Revalorisation Salariale des Fonctionnaires

Les régions se voient transférer la gestion complète du schéma sanitaire et du budget afférent, en particulier au niveau des hôpitaux publics. Les Agences Régionales de Santé passent sous l'autorité des Conseils Régionaux. Elles affectent les nouveaux diplômés de médecine, qui ont désormais l'obligation d'exercer pendant cinq ans dans un cadre public pour éradiquer les déserts médicaux et les problèmes de recrutement à l'hôpital. Tous les fonctionnaires, d'État, territoriaux et hospitaliers, bénéficieront d'une augmentation de 10% du point d'indice, pour un coût d'environ 20 milliards d'euros par an, financée par l'Impôt sur les Placements Financiers Spéculatifs (mesure n°22).

- ✓ Mise en place d'un système de soins plus performant et plus proche des patients
- ✓ Contrainte logique sur l'installation des médecins compte tenu de la prise en charge par la nation des frais médicaux
- ✓ Responsabilisation des acteurs locaux pour fournir un service de santé de proximité
- ✓ Rattrapage salarial des fonctionnaires après plus de dix années de gel des salaires
- ✓ Restauration de l'attractivité du secteur public

Budget

Coût brut estimé : 20 milliards d'euros (augmentation de 10% du point d'indice des fonctionnaires)

Gain estimé : 4 milliards d'euros (taxes, impôts)

Coût net estimé : 16 milliards d'euros

Perspective

Développement du temps de travail choisi sur l'année

Clef n°28 : Le levier productif

Construire par la perspective / Maîtriser la croissance / Impliquer les citoyens

Mesure n° 28

Le Fonds Climat Industrie Énergie Logement

Un fonds (dit Fonds CIEL) est doté de 10 milliards d'euros par an pour investir sur le territoire national dans des projets écoresponsables de recherche, de construction d'infrastructures et de production industrielle et énergétique. L'amélioration du logement est un objectif prioritaire. Le fonds CIEL, piloté par le Commissariat au Plan, est soumis à une charte éthique et à un contrôle direct des citoyens qui sont aussi force de proposition.

- ✔ Orientation forte de la recherche, des infrastructures et de la production contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air
- ✔ Priorité à l'amélioration des logements : destruction des ensembles urbains datés, réhabilitation des logements dans les petites villes, construction de bâtiments à énergie positive
- ✔ Effort de recherche sur la production d'énergie à partir de l'eau, de la terre et de l'air (hydrogène, osmose, géothermie, biomasse, aérothermie, captage de CO2)
- ✔ Outil exemplaire et très concret de démocratie participative

Budget

Coût brut : 10 milliards d'euros par an

Gain estimé : 4 milliards d'euros par an

Coût net estimé : 6 milliards d'euros par an

Perspective

Intéressement financier des citoyens dans les entreprises soutenues par le fonds CIEL



STÉPHANE WENDLINGER
Candidat à l'élection présidentielle

www.sw2022.fr